

Consultation du public relative à la demande d'autorisation environnementale
pour la création et l'exploitation d'un pôle dédié
au réemploi et à l'économie circulaire,
présentée par le syndicat mixte pour la prévention des déchets
PREVAL Haut-Doubs

*RÉUNION PUBLIQUE
D'OUVERTURE
Le 28 août 2026*



Séance faisant l'objet d'un enregistrement audio à usage exclusif de la commissaire-enquêtrice

DÉROULEMENT DE LA RÉUNION PUBLIQUE

1/ Présentation des intervenants

- La commissaire-enquêtrice
- Le Maître d'Ouvrage

2/ Intervention de la commissaire-enquêtrice

- Focus sur la procédure de consultation du public concernant le projet
- Rapide présentation du site dédié à la consultation
- Consignes relatives aux prises de paroles lors de la réunion publique

3/ Présentation du projet par le Maître d'Ouvrage

4/ Questions du public et réponses du Maître d'Ouvrage *(ou de la commissaire-enquêtrice pour des questions relatives à la procédure)*

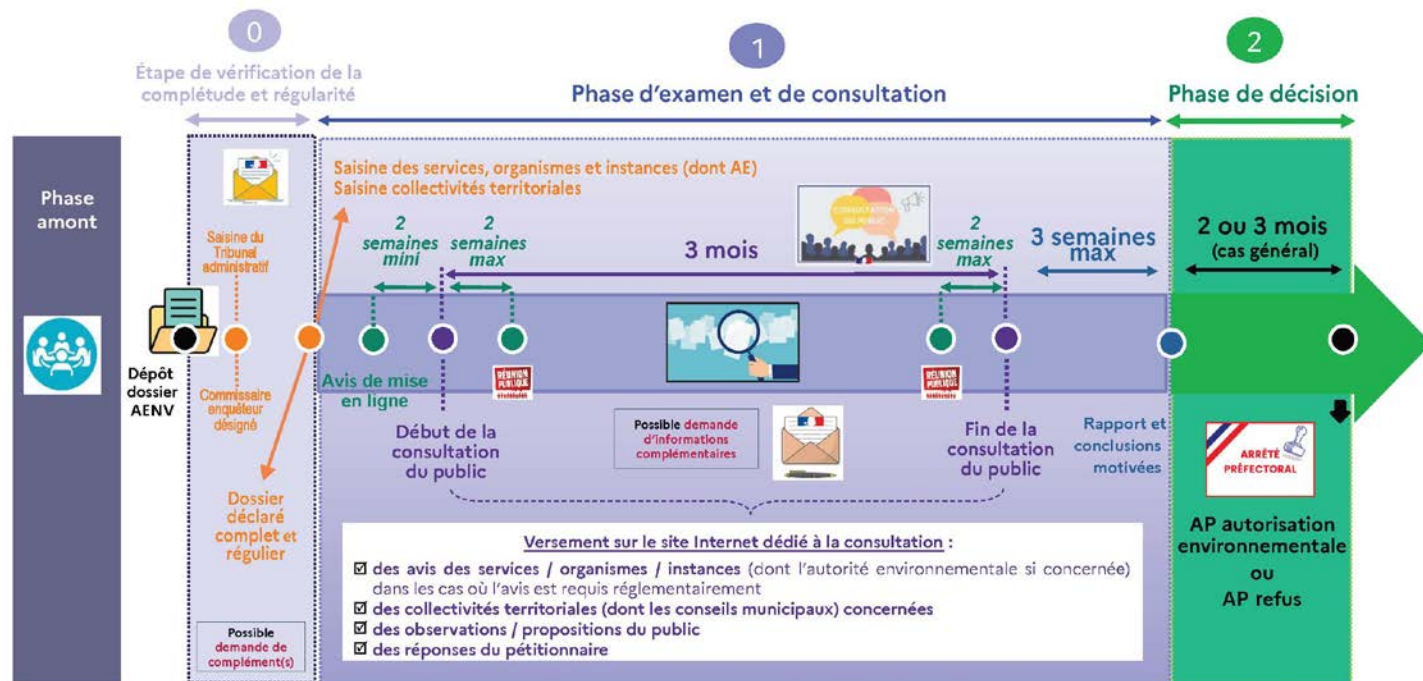
A large, teal-colored abstract shape, resembling a stylized 'C' or a partial circle, occupies the left side of the slide.

PRÉSENTATION DES INTERVENANTS

1/ La commissaire-enquêtrice

2/ le Maître d'Ouvrage

INSTRUCTION DU PROJET ET CONSULTATION DU PUBLIC



0

Étape de vérification de la
complétude et régularité

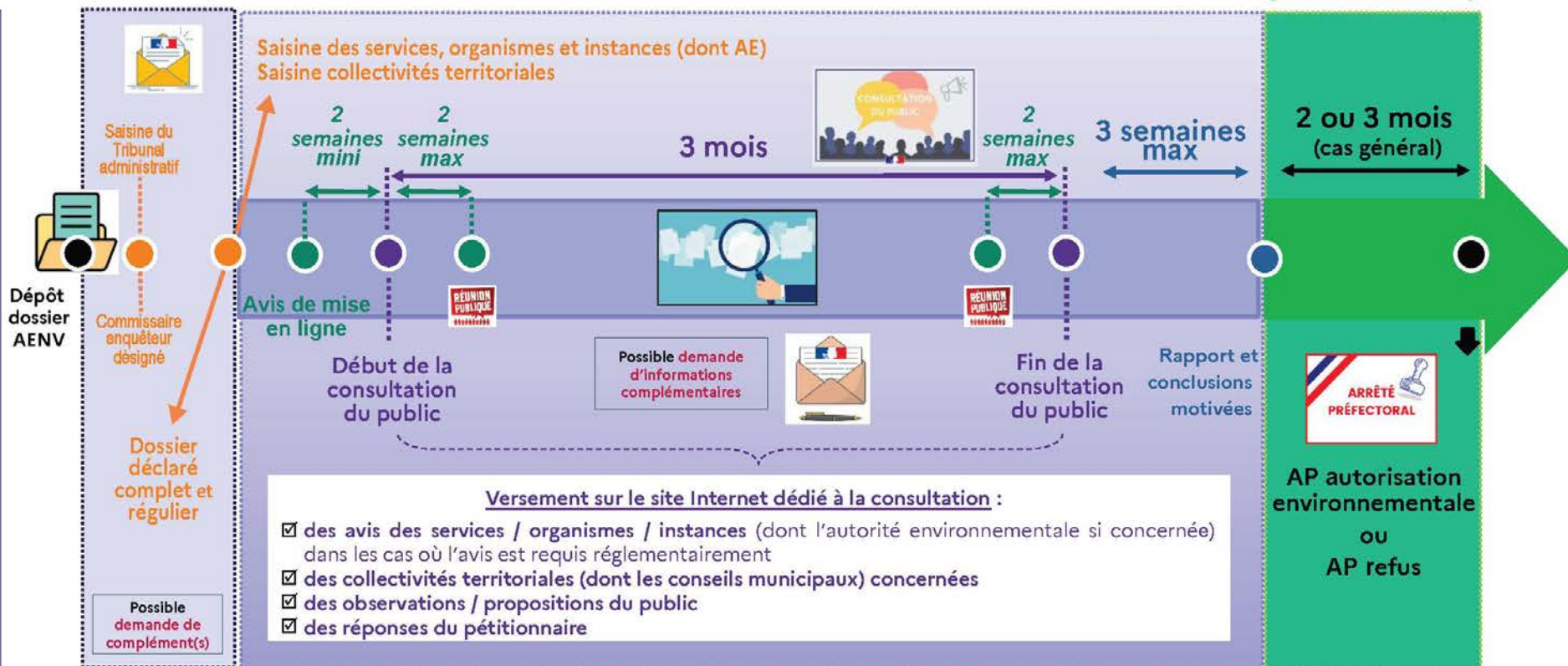
1

Phase d'examen et de consultation

2

Phase de décision

Phase
amont



**DÉROULEMENT DE LA
CONSULTATION DU PUBLIC**

DATES D'OUVERTURE ET CLÔTURE

La consultation du public se déroulera
du Mardi 18 août 2026 au Mercredi 18 novembre 2026.

RÉUNIONS PUBLIQUES

Deux réunions publiques sont organisées

Le Vendredi 28 août 2026 à 20h

Le Vendredi 13 novembre 2026 à 20h

à la salle de réunion
de la Communauté de communes des Portes du Haut-Doubs
7 rue Denis Papin ZA En Pougie 25800 VALDAHON

PERMANENCE DE LA COMMISSAIRE-ENQUÊTRICE

Une permanence se déroulera
Le Samedi 19 septembre 2026 de 10h00 à 12h00

à la Communauté de communes des Portes du Haut-Doubs
7 rue Denis Papin ZA En Pougie 25800 VALDAHON

**CONSULTATION
DU DOSSIER DU PROJET
ET DÉPÔT
DES CONTRIBUTIONS**



CONSULTATION DU DOSSIER DU PROJET

- sur la plateforme dématérialisée pendant toute la durée de la consultation à l'adresse: <https://www.registre-dematerialise.fr/7495>
- depuis le site internet des services de l'État dans le Doubs à l'adresse suivante : www.doubs.gouv.fr (rubrique publications légales /Enquêtes publiques/ Consultation du public - Loi Industrie verte (ICPE - IOTA))
- sur un poste informatique mis à disposition du public à la préfecture du Doubs
- sur un dossier papier en préfecture du Doubs.

DÉPÔT DES CONTRIBUTIONS

- sur la plateforme dématérialisée pendant toute la durée de la consultation à l'adresse: <https://www.registre-dematerialise.fr/7495>
- à l'adresse mail suivante : consultation-du-public-7495@registre-dematerialise.fr
- Par courrier à la préfecture du Doubs (bureau de la coordination, de l'environnement et des enquêtes publiques) 8 bis, rue Charles Nodier - 25035 BESANÇON Cedex à l'attention de Mme Virginie HABERT, commissaire enquêteur.
- Par écrit déposé lors de la permanence

**CONSULTATION
DU DOSSIER DU PROJET
ET DÉPÔT
DES CONTRIBUTIONS**



REGISTRE DÉMATÉRIALISÉ
CONSULTATION & ENQUÊTE PUBLIQUE

VALDAHON : consultation du public sur la demande d'autorisation environnementale pour la création et l'exploitation d'un pôle dédié au réemploi et à l'économie circulaire, présentée par le syndicat mixte pour la prévention des déchets PREVAL Haut-Doubs

Présentation

Déroulement

Documents de présentation

Les contributions

Déposer une contribution

Documents de présentation

Les documents de présentation du projet sont disponibles en cliquant sur le bouton ci-dessous :

AVIS DE CONSULTATION DU PUBLIC (0.1Mo)

- DOSSIER DE CONSULTATION DU PUBLIC

RAPPORT - DOSSIER DE DEMANDE D'AUTORISATION D'EXPLOITER (123.68Mo)

RAPPORT - COMPLÉMENTS AU DOSSIER DE DEMANDE D'AUTORISATION D'EXPLOITER (33.27Mo)

- AVIS DES PERSONNES PUBLIQUES ET ORGANISMES CONSULTÉS

Ce dossier sera complété tout au long de la procédure.

- RÉPONSES DU PORTEUR DE PROJET AUX CONTRIBUTIONS ET AUX AVIS

Ce dossier sera complété tout au long de la procédure.

- COMPTES RENDUS DES RÉUNIONS PUBLIQUES

Ce dossier sera complété tout au long de la procédure.

Apportez votre contribution

Déposer un avis sur le registre dématérialisé de cette consultation est simple, sécurisé et si vous le souhaitez anonyme.

Il vous reste encore 82 jours.

Déposer une contribution

**CONSULTATION
DU DOSSIER DU PROJET
ET DÉPÔT
DES CONTRIBUTIONS**



Déposer une contribution

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à permettre l'analyse de vos avis. Pour en savoir plus, nous vous invitons à lire la politique de confidentialité de ce registre dématérialisé. Si vous déposez un avis de façon anonyme, vos données personnelles ne seront pas enregistrées dans notre système informatique.

Toute contribution déposée de manière dématérialisée contenant un lien de téléchargement dans une pièce jointe ou dans le corps du texte vers une plateforme de téléchargement telle que WeTransfer - Smash - ou autre ou contenant un lien actif invitant les destinataires à cliquer dessus sera irrecevable et refusée par la commissaire enquêtrice.

* Pour déposer votre avis, vous devez saisir tous les champs avec un astérisque

☐ Je souhaite rester anonyme

Identité (nom, prénom)*

Adresse e-mail

Adresse postale

Code postal

Ville

Votre contribution publiée sur le site internet *

Ajouter des documents associés (PDF, TXT, JPG, PNG, GIF | max. 50Mo)

- ☐ Je souhaite être informé(e) par mail si le rapport/bilan de ce projet est publié sur ce site web.
- ☐ J'ai lu et j'accepte [les conditions générales d'utilisation](#) ainsi que [la politique de confidentialité](#) . *
- ☐ Je souhaite être informé(e) de l'évolution de cette procédure (merci de compléter la case « adresse e-mail »)¹

A large, teal-colored abstract shape, resembling a stylized drop or a partial circle, occupies the left side of the slide. It serves as a background for the title text.

PRISE DE PAROLES PENDANT LA RÉUNION ET CONSIGNES

La durée de la réunion publique étant limitée (maximum 2 heures) et l'objectif de cette réunion étant de permettre à chacun de s'exprimer pleinement et en toute quiétude, il convient de fixer des modalités pratiques pour les prises de paroles. Ces modalités sont les suivantes :

- Demander la parole en levant la main et attendre d'avoir le micro pour se présenter puis parler en privilégiant des questions précises et courtes ;
- Laisser chacun s'exprimer sans l'interrompre (que ce soit une personne du public ou le Maître d'Ouvrage) ;
- Eviter de monopoliser la parole ;
- Eviter de poser des questions déjà évoquées.